

Vie de la profession

>> Exercice

>> L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de la DV

Vétérinaire de zoo : un acteur multifacettes

A l'occasion d'une séance spéciale de l'Académie vétérinaire de France, le 7 février, notre confrère Thierry Petit, président de l'AFVPZ*, a précisé l'activité des vétérinaires en parcs zoologiques. Débordant bien au-delà de l'aspect médical, elle englobe différentes tâches, de la nutrition à la conservation des espèces en passant par la surveillance épidémiologique.

Loin de l'image du « véto Daktari », l'activité vétérinaire en parc zoologique est plus complexe et complète qu'il n'y paraît, avec un panel de missions assignées parallèlement. A l'occasion d'une séance spéciale de l'Académie vétérinaire de France, le 7 février, à Paris, notre confrère Thierry Petit, vétérinaire salarié à temps plein au zoo de La Palmyre et président de l'AFVPZ, a précisé ce cadre de travail.

Souvent seul scientifique de l'établissement, le vétérinaire est présent dans les parcs publics depuis les années 20 mais n'a été intégré à plein temps dans les parcs privés que dans les années 90. Son rôle a été précisé par l'arrêté du 25 mars 2004 qui, dans son article 4, indique que l'établissement zoologique doit s'attacher les services d'un vétérinaire.

« Les vétérinaires de zoos ne sont pas isolés par rapport aux problèmes sanitaires globaux et les animaux qu'ils surveillent, y compris les espèces sauvages commensales du parc, doivent être considérés par rapport aux problèmes épidémiologiques (fièvre aphteuse, FCO, influenza aviaire...) », a expliqué notre confrère.

Gestion individuelle ou de groupe

Première casquette du vétérinaire de zoo, celle de praticien qui travaille beaucoup en prévention et qui est confronté à des affections individuelles plus ou moins classiques mais aussi à des maladies plus spécifiques.

En fonction des espèces (colonies de flamants par exemple), la pathologie de groupe prime sur le traitement individuel. De même, la rareté de certains animaux oblige parfois à mettre en œuvre des moyens importants. « En terme de diagnostic et de traitement, les moyens traditionnels dont disposent les vétérinaires ne sont pas toujours adaptés aux espèces présentes dans les parcs », a indiqué l'intervenant, précisant qu'il privilégiait les présentations longue action et était souvent obligé d'importer des produits de l'étranger. Le problème zoonotique est particulièrement aigu dans les parcs et les vétérinaires doivent gérer les risques de contamination entre animaux et avec les humains (soigneurs, visiteurs...).



Sur certaines espèces, des gestes simples peuvent nécessiter une anesthésie générale.

Pour faciliter la contention, les vétérinaires travaillent avec les animaux afin de leur faire accepter en routine des manipulations potentiellement nécessaires pour un diagnostic ou lors d'un éventuel traitement. Cet « entraînement médical » est couplé à un travail de prévention plus global, incluant différents plans sanitaires.

Une seule vaccination obligatoire

« En dehors de celle contre l'influenza aviaire, aucune vaccination n'est obligatoire dans un zoo », a rappelé notre confrère. Cette liberté se justifie par la survenue potentielle de maladies vaccinales liées à l'utilisation de vaccins vivants et à la méconnaissance de la réponse vaccinale chez les espèces concernées. « Avant de prendre la décision de vacciner, le vétérinaire doit évaluer le risque épidémiologique », a ajouté Thierry Petit.

«Les vétérinaires de zoo travaillent en étroite collaboration avec de nombreux autres intervenants, vétérinaires ou non.»

Il a insisté sur l'importance particulière des autopsies, systématiquement réalisées en cas de décès, par intérêt direct et en réponse à l'arrêté de 2004 qui demande à ce que les causes de mortalité soient connues.

Autre volet de son activité, le vétérinaire de zoo porte une attention particulière à la nutrition et au contrôle des rations.

Elevage et maîtrise de la reproduction sont aussi au programme avec une activité de recherche axée sur la conservation des espèces.



Notre confrère Thierry Petit manipulant un tamarin lion doré né en zoo avant une radiographie pour rechercher une éventuelle hernie diaphragmatique (tare congénitale) dans le cadre de l'examen avant retour dans la nature au Brésil.

Retour à l'état sauvage

Pour la gestion de la collection, le vétérinaire, qui endosse cette fois le rôle de curateur, voire de coordonnateur d'espèces au niveau international, s'intéresse à la génétique et à la démographie de l'espèce en considérant la population globalement entre tous les zoos. Surreprésentation de certaines lignées, consanguinité, réponse aux *stud-books*, sont des points à surveiller. Le travail de conservation va plus loin et conduit le vétérinaire à superviser le retour de certains animaux dans leurs milieux d'origine.

Au quotidien, nos confrères de parcs zoologiques travaillent en collaboration avec des étudiants, d'autres praticiens, des thésards, des représentants du ministère de l'Agriculture et d'autres administrations. L'incidence audiovisuelle n'est pas anodine et nos confrères sont souvent sollicités pour divers reportages qu'ils intègrent à leur planning habituel, sans infliger de manipulations supplémentaires aux animaux. ■

**AFVPZ : Association française des vétérinaires de parcs zoologiques.*

>> GROS PLAN

Un cadre associatif développé

– Association française des vétérinaires de parcs zoologiques (AFVPZ)

Créée en 1995, elle compte 77 membres, tous titulaires d'un contrat avec un parc zoologique, dont 46 salariés (et 43 à plein temps). 7 de ces salariés vétérinaires sont également directeurs d'un des 34 parcs zoologiques représentés dans l'association.

Site Internet : www.afvpz.com.

– European Association of Zoo and Wildlife Veterinarians (EAZWV)

Cette association européenne regroupe 600 membres de 48 pays. Elle organise un congrès annuel.

Site Internet : www.eazwv.org.

– European Association of Zoos and Aquaria (EAZA)

Créée en 1988, cette association européenne dédiée aux zoos et aux aquariums possède un comité vétérinaire.

Site Internet : www.eaza.net.

A l'écoute du bien-être animal

Primordiale en parcs zoologiques, l'éthologie est une notion importante qui permet d'améliorer la qualité de vie des animaux et de lutter contre les éventuels troubles stéréotypiques. Notre confrère Thierry Petit, président de l'AFVPZ*, a insisté sur l'important travail d'enrichissement environnemental au sein des parcs.

Pas d'harmonisation européenne

A ce jour, les normes de bien-être sont quasi inexistantes en parcs zoologiques et il n'y a pas non plus d'harmonisation

européenne, l'idée de la loi française étant une obligation de résultats, le seul impératif étant donc de démontrer que les animaux sont bien.

Ce volet de l'activité d'un vétérinaire au sein d'un parc zoologique l'amène aussi à conseiller les intervenants lors de la conception ou de la rénovation de bâtiments en vue de trouver un compromis qui permette aux animaux d'exprimer toute leur palette comportementale. **M.L.**

**AFVPZ : Association française des vétérinaires de parcs zoologiques.*